

Image not found or type unknown



Décès après donation

Par **marojo**, le **18/12/2007** à **12:20**

bonjour,
Ma question est:
mes grand parents m'ont fait une donation de leur maison en 1996. Ils avaient gardé l'usufruit. Ils sont morts l'un en 2002 et l'autre en 2003. je voudrais vendre cette maison
je voudrais savoir si je vais payer des droits de succession et aussi auprès des impôts comment faire
je n'ai jamais rien payé la maison est en martinique.
qu'est ce que j'ai à faire auprès des impôts et est ce que cela va me coûter cher.
Ai je besoin de faire une succession et ou?